

# Adhésion saison 2025/2026

## NOUVELLE ADHÉSION MINEUR

À REMPLIR EN LIGNE, À IMPRIMER ET À NOUS RETOURNER AVEC TOUS LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER.

TOUT DOSSIER INCOMPLET ET/OU ILLISIBLE SERA REFUSÉ

### Identité

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Nationalité : .....

Consens  Ne consens pas

À la reproduction de mon nom, aux prises de vues photographiques et/ou vidéo de mon image et/ou à l'enregistrement de mes paroles dans le cadre de mes activités sportives. À l'utilisation sur tout support de communication analogique et/ou numérique, dans tous les cas à des fins non commerciales.

### Mode de paiement

Adhésion + licence, à l'ordre de Paddle Plus

Chèque  Espèces

### Veillez

- Nous fournir 2 photos d'identité
- Répondre au [questionnaire santé spécifique aux mineurs](#) et remplir le paragraphe ci-dessous :

Je soussigné M/M<sup>me</sup>

Nom : ..... Prénom : .....

en ma qualité de représentant légal de

Nom : ..... Prénom : .....

atteste que mon enfant a lu le questionnaire de santé spécifique aux mineurs et a répondu par la négative à toutes les questions.\*\*

Date : .....

Signature

\*\*Si ce n'est pas le cas, vous devez nous fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois.

### Tarifs adhésion

(Cochez la case vous concernant)

#### Blagnacais

Individuel  120 €

Famille\*  160 €

Étudiants\*\*  90 €

#### Extérieur

Individuel  130 €

Famille\*  170 €

Étudiants\*\*  100 €

\*Couple avec enfant(s) mineur(s) \*\* Sur présentation d'un justificatif.

### Tarifs licence (obligatoire)

(Valable du 1<sup>er</sup>/09/2025 au 31/08/2026)

#### La licence multi-raquettes

33 € pour les adultes

23 € pour les 7 - 18 ans

ou

#### La licence padel

26 € pour les adultes

22 € pour les jeunes

**IMPORTANT :** les joueurs ne sont assurés que pendant les créneaux horaires de Paddle Plus. Ces créneaux doivent être respectés. Si vous souhaitez jouer en dehors de ces heures, vous devez réserver et payer la location sur le site de la Mairie de Blagnac.

**PADDLE PLUS NE GÈRE PAS LA LOCATION DES COURTS**

